



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN06320150917107

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Puy-de-Dôme

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à CLERMONT FERRAND le 17 septembre
2015

Visé Le : 17 septembre
2015

Monsieur Roland LABRANDINE
Le Président du C.D.G.63

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V06315077868001	Adjoint technique de 1ère classe	Ouvrier polyvalent Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE CONDAT LES MONTBOISSIER 63490 CONDAT LES MONTBOISSIER	09/09/2015	06320150721442